

# DÉCLARATION DE CONFIDENTIALITÉ DES COMPTES ANNUELS

## - PETITE ENTREPRISE -

Article R. 123-111-1 du code de commerce

Annexe 1-5-1 à l'article A. 123-61-1 du code de commerce

### 1. Déclarant (1)

Dénomination ou raison sociale de la personne morale.....

.....

Immatriculée au RCS, numéro.....

Identité et qualité du représentant légal signataire.....

.....

### 2. Objet de la déclaration

Demande que **le compte de résultat** de l'exercice clos le ....., distinct des autres documents comptables, et qui est déposé en annexe au registre du commerce et des sociétés ne sera pas rendu public en application du deuxième alinéa de l'article L. 232-25 du code de commerce et du deuxième alinéa de l'article L. 524-6-6 du code rural et de la pêche maritime.

### 3. Engagement du déclarant

Le (la) soussigné(e) atteste sur l'honneur que les renseignements contenus dans la présente déclaration sont exacts et que la société susvisée répond à la définition des petites entreprises au sens de l'article L. 123-16 du code de commerce, n'est pas mentionnée à l'article L. 123-16-2 du code de commerce et n'appartient pas à un groupe au sens de l'article L. 233-16 du code de commerce ou de l'article L. 524-6-1 du code rural et de la pêche maritime.

Toute fausse déclaration relative à la demande de confidentialité du compte de résultat constitue un faux et un usage de faux passible des peines d'amende et d'emprisonnement prévues aux articles 441-1 et suivants du code pénal.

Fait à..... le.....

Signature :

*NB : Conformément aux dispositions de l'article 21 du décret n° 2016-296 du 11 mars 2016, cette déclaration s'applique aux comptes afférents aux exercices clos à compter du 31 décembre 2015 et déposés au greffe à compter du 7 août 2016.*

(1) Informations telles que figurant au RCS.